

-  Boussy-Saint-Antoine
-  Brunoy
-  Crosne
-  Epinay-sous-Sénart
-  Quincy-sous-Sénart
-  Yerres



## Dossier de presse

# Le contrat de ville intercommunal du Val d'Yerres



Epinay-sous-Sénart



Quincy-sous-Sénart



Brunoy

Contact presse : 01 60 47 94 38



ARLON



Epinay-sous-Sénart



Préfecture de l'Essonne



le Val d'Yerres  
intercommunalité



Quincy-sous-Sénart

## TROIS QUARTIERS À AMÉLIORER ET AIDER

LE 9 JUILLET 2015. PUBLIÉ DANS VAL D'YERRES



Val d'Yerres : Les représentants de l'agglomération du Val d'Yerres, du département de l'Essonne, de l'Etat et de la Région ont signé le contrat de ville le 6 juillet.

Photo : Le contrat de ville a été signé par les différents partenaires à Quincy-sous-Sénart.

Apporter une attention particulière aux populations des quartiers prioritaires, tel est l'objectif des élus du Val d'Yerres et de l'Etat qui ont signé le contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération, le lundi 6 juillet, à Quincy-sous-Sénart.

Cette collaboration entre les différents partenaires va permettre aux 11 % d'habitants vivant sur une zone géographique prioritaire de bénéficier d'actions concrètes et d'aménagements pour l'amélioration de leur cadre de vie. Ainsi, trois quartiers du territoire sont concernés par ce contrat de ville, les Hautes-Mardelles à Brunoy, les Cinéastes à Epinay-sous-Sénart et le Vieillet à Quincy-sous-Sénart.

Parmi eux, ceux de Brunoy et d'Epinay font partie des 200 quartiers à enjeux nationaux. Ils bénéficieront d'une enveloppe particulière pour la rénovation urbaine.

[Retrouvez l'intégralité de cet article en kiosque ou chez votre marchand de journaux](#)

Maryne Vialette

Tags: [Essonne](#) [Val d'Yerres](#) [contrat de ville le 6 juillet](#)

### ACTUALITÉS LOCALES

ARPAJON  
 CORBEIL  
 DOURDAN  
 ETAMPES  
 ETRECHY  
 EVRY  
 LA FERTÉ ALAIS  
 LIMOURS  
 MASSY  
 MENNECY  
 MÉRÉVILLE  
 MILLY LA FORÊT  
 MONTLHÉRY  
 PALAISEAU  
 ST CHÉRON  
 VAL-DE-SEINE  
 VAL D'ORGE  
 VAL D'ORGE NORD  
 VAL D'YERRES

SUIVEZ-NOUS  
 ABONNEZ-VOUS

LA NEWSLETTER

☰

☰



Navigation ☰

Jeudi 16 juillet 2015

## Le contrat de ville du Val d'Yerre est signé

par Rémi Poirier publié le 10 juillet 2015

Lundi a été signé devant le préfet de l'Essonne Bernard Schmeltz, le contrat de ville du Val d'Yerres. Ce contrat va permettre de sortir des quartiers, des problématiques de sécurité, d'emplois, de transports ...



Signature du contrat de ville du val d'Yerres – l'Essonnien – Rémi POIRIER

Ce sont trois communes via quatre quartiers qui sont concernés par ce contrat de ville :

Le quartier des Hautes Mardelles à Brunoy

Le quartier Les Cinéastes/ La Plaines à Epinay sous Sénart

Le quartier du Vieillet à Quincy sous Sénart

Le plan d'action va être développé à partir de mi-septembre, nous confie Christine Garnier maire de Quincy sous Sénart.

Trois thématiques transversales seront aussi développées comme la jeunesse, le sport, la culture, mais aussi l'égalité Femmes-Hommes et la lutte contre la discrimination.

**Articles en relation :**

1. Signature du contrat de ville Sénart Val de Seine
2. La CAECE et les villes d'Evry, de Ris-Orangis et de Courcouronnes signent le 1er contrat de ville d'Ile de France

## Val d'Yerres : donner « une chance d'évoluer » aux quartiers

ESSONNE INFO | Par Julien Monier | Publié le jeudi 9 juillet 2015  
à 02:00 | 0 contribution

Brunoy, Epinay-sous-Sénart et Quincy sont les villes bénéficiaires du contrat de ville 2015-2020 du Val d'Yerres. Les habitants des quartiers ciblés doivent bénéficier d'investissements et de moyens notamment dans l'éducation et l'emploi



Epinay-sous-Sénart va bénéficier du nouveau programme de rénovation urbaine. (JM/EI)

La signature d'un contrat de ville correspond à la fixation d'objectif et la définition de moyens alloués à la rénovation urbaine, sur un secteur précis. C'est au niveau des agglomérations, qui ont la compétence Politique de la Ville, que se mettent en place ces contrats. Le Val d'Yerres n'échappe donc pas à la règle, et vient de contractualiser sa politique en la matière lors d'une cérémonie organisée le 6 juillet dernier.

Plusieurs quartiers de ce territoire sont concernés par la géographie prioritaire ([notre article sur la nouvelle Politique de la Ville en Essonne](#)). C'est ainsi que parmi les 200 quartiers retenus dans la nouvelle rénovation urbaine, figurent les Hautes Mardelles à Brunoy et l'ensemble Les Cinéastes/La Plaine à Epinay-sous-Sénart. A ces quartiers s'ajoute le Vieillet à Quincy-sous-Sénart, pour la définition des secteurs qui bénéficieront de moyens supplémentaires dans les 5 prochaines années.

Pour le maire de Brunoy Bruno Gallier, dont la commune entre dans les dispositifs de la Politique de la Ville, ces nouveaux moyens vont « *donner aux Hautes Mardelles une chance d'évoluer* ». Ce quartier situé tout au bout de la ville, à la limite avec le Val-de-Marne, compte 2500 habitants. Il a connu une certaine relégation ces dernières années et va bénéficier des financements ANRU. « *On va pouvoir travailler sur l'éducation, l'emploi, car à côté du volet urbain il y a un volet humain* » ajoute le maire, qui fixe comme objectif « *le maintien du bien vivre-ensemble et la mixité* ».

## 12% de Spinoliens sous le seuil de pauvreté

Dans la commune voisine d'Épinay-sous-Sénart, qui était déjà inscrite dans les précédents programmes de rénovation urbaine, il s'agit d'une « *nouveau souffle pour lutter contre les inégalités* » annonce son maire Georges PUJALS. Les Cinéastes et La Plaine font partie des quartiers les plus pauvres de l'Essonne, avec « *12% des habitants de la ville sous le seuil de pauvreté* » selon le maire. Pour lui, il reste « *beaucoup de choses à faire* » dans la rénovation urbaine d'Épinay, citant les « *28% de chômage* » chez les 18-24 ans, « *les incivilités, les espaces privés à l'abandon, et le manque de transports* ».



Le préfet (à droite) signe le contrat de ville en présence des élus. (JM/EI)

Au niveau de l'agglomération, un observatoire du peuplement va être créé, afin de connaître la manière dont les familles habitent les quartiers du Val d'Yerres. Quant au président de l'agglo, le député-maire de Yerres Nicolas Dupont-Aignan, la question de la sécurité est centrale dans son observation des évolutions de ces territoires : « *si la sécurité n'est pas rétablie dans ces quartiers, on peut faire tous les contrats de ville ça ne changera pas grand-chose* ». Il met également en lumière le fait que « *les gardiens ne voient plus les habitants, qui s'isolent* » et plaide pour donner leur chance aux habitants, surtout les jeunes. « *Beaucoup veulent s'en sortir, mais il leur faut un coup de pouce. C'est pourquoi je dis aux entreprises : accueillez des jeunes en stage* » insiste NDA.

Les objectifs du contrat de ville vont vers la réussite scolaire et éducative, l'emploi et l'insertion, mais aussi la qualité de vie et le bâti, ainsi que la citoyenneté. Nouveauté de cette nouvelle Politique de la Ville, la création des conseils citoyens, dans les quartiers concernés par la rénovation urbaine, afin que les habitants soient partie prenante des choix les concernant. C'est ainsi que les Hautes Mardelles à Brunoy et le Vieillet à Quincy ont déjà créé leur instance, tandis qu'ils sont en train de se constituer à Épinay.

## Au tour du Val d'Yerres de signer son contrat de ville

ESSONNE INFO | Par [Jérôme Lemonnier](#) | Publié le lundi 6 juillet 2015 à 00:00 | [0 contribution](#)

**Le Val d'Yerres signe son contrat de ville ce lundi 6 juin. Quatre quartiers sont inscrits dans ce programme.**

Le 14 février dernier, l'agglomération d'Évry-Centre-Essonne était la première collectivité territoriale du département à signer son contrat de ville. Ces contrats sont en quelque sorte la base de travail qui détermine les actions que les différents acteurs de ces territoires vont mener en terme de rénovation, d'emploi, de cadre de vie ou de cohésion sociale. Au total, onze contrats doivent être signés en Essonne. Ainsi, après la signature du contrat de ville de la communauté d'agglomération d'Europ Essonne en avril, ou de celle de Seine-Essonne fin juin, c'est maintenant au tour du Val d'Yerres de signer le sien.

Quatre quartiers du Val d'Yerres vont être directement visés par ce contrat de ville. Il s'agit des Hautes Mardelles à Brunoy, des quartiers des Cinéastes et de la Plaine à Epinay-sous-Sénart. [Ces trois quartiers font déjà l'objet d'une inscription au sein du Nouveau programme national de Renouvellement urbain \(NPNRU\)](#), qui fixe les 200 nouveaux quartiers prioritaires au niveau national. Le dernier quartier concerné est celui du Vieillet à Quincy-sous-Sénart. L'objectif de ce contrat de ville sera d'améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités sociales.

La signature de ce contrat interviendra ce lundi 6 juillet à 16h, à Quincy-sous-Sénart. Les élus locaux seront présents et recevront le préfet de l'Essonne.

## Le Contrat de Ville 2015 – 2020 de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres

Un nouveau cadre national est proposé par la loi du 21 février 2014 dite « de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ».

Plusieurs nouveautés dans la nouvelle formule du Contrat de Ville :

1. **concentrer les moyens** sur les territoires les plus en difficulté, mieux réduire les inégalités sociales et améliorer les conditions de vie des habitants tout en mobilisant l'ensemble des politiques de droit commun. L'objectif est de pouvoir redonner à la politique de la ville une meilleure efficacité en associant plus étroitement les habitants aux grandes orientations du contrat de ville par la création des Conseils citoyens.
2. **imposer un cadre unique et un financement de l'ANRU**, via le contrat de ville.
3. Fixer les orientations stratégiques à une **échelle intercommunale** (communautaire), en articulation étroite avec les communes concernées afin de garantir une homogénéisation de l'action territoriale : même bassin de vie mais aussi même bassin d'habitat et d'économie.

Le décret du 30 décembre 2014 a fixé la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains. Pour le Val d'Yerres, trois quartiers ont été retenus par l'Etat sur la base d'un critère unique de revenu médian :

- Le quartier des Hautes Mardelles (Brunoy),
- Le quartier Les Cinéastes/La Plaine (Epinay-sous-Sénart),
- Le quartier du Vieillet (Quincy-sous-Sénart).

Le quartier des Hautes Mardelles et le quartier Les Cinéastes / La Plaine font également partie des 200 quartiers retenus au titre des opérations d'intérêt national du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) auxquels 5 milliards d'euros seront consacrés.

**La signature de ce contrat de ville représente un nouvel enjeu pour le Val d'Yerres.**

Il s'inscrit dans une démarche partenariale et intercommunale qui vise à la transformation du cadre de vie, à l'amélioration des conditions de vie des habitants et à la requalification du parc de logements sociaux.

Une articulation étroite entre les communes et l'agglomération permettra de **mieux associer « l'humain et l'urbain »**, pour garantir une homogénéité de l'action territoriale. **La participation des habitants constitue un point central.** Elle se traduit par la mise en place d'un **Conseil citoyen** sur chacun des quartiers de la nouvelle géographie définie comme prioritaire :

- Un sur le quartier « Les Hautes Mardelles »,
- Un sur le quartier « Le Vieillet »
- Deux en cours de création sur le quartier « Les Cinéastes/ La Plaine », le Préfet Délégué à l'Égalité des Chances ayant autorisé la commune d'Épinay-sous-Sénart à créer deux conseils citoyens aux vues des spécificités des deux secteurs concernés.

Le Préfet de l'Essonne a déjà entériné la mise en place du Conseil citoyen de la ville de Brunoy sur Les Hautes Mardelles et de la ville de Quincy-sous-Sénart sur le quartier prioritaire du Vieillet, **Ce sont les 2 premiers arrêtés à avoir été pris en Essonne.**

La convention cadre proposée décline les grandes orientations stratégiques d'intervention du contrat de ville intercommunal du Val d'Yerres pour la période 2015-2020. Le projet retenu s'articule autour de 4 thématiques interdépendantes et complémentaires :

- la cohésion sociale,
- le cadre de vie et le renouvellement urbain,
- le développement économique et l'emploi,
- les valeurs de la République et la citoyenneté.

Trois thématiques transversales seront également à prioriser :

- la jeunesse, le sport et la culture
- l'égalité Femmes- Hommes,
- la lutte contre toute forme de discrimination.

Une évaluation régulière et partagée de l'avancée du contrat de ville sera réalisée entre tous les partenaires.

# Le projet du Val d'Yerres

## Cadre stratégique et orientations

### A l'échelle du territoire

- Les élus de la Communauté d'agglomération soulignent **leur attachement au maintien des services de proximité et à la présence des institutions au sein des quartiers.**
- **La participation des habitants dans le cadre des Conseils citoyens** contribuera à un plus grand engagement de la population concernée. C'est un point central et essentiel du Contrat.
- **Une conférence intercommunale du logement** sera créée pour une meilleure gouvernance de la politique d'attribution des logements sociaux sur le territoire du Val d'Yerres,
- **Un observatoire du peuplement** sera mis en place sur l'ensemble du bassin communautaire pour une meilleure connaissance du parc de logements sociaux et de l'état du peuplement.

### Les priorités des communes

#### Le quartier des Hautes Mardelles (Brunoy)

- La gestion urbaine de proximité et le projet de renouvellement urbain,
- La prévention de la délinquance
- Le soutien à l'insertion professionnelle et à l'emploi, notamment envers les jeunes,
- La réussite scolaire et l'éducation dans sa globalité.

#### Le quartier Les Cinéastes / La Plaine (Epinay-sous-Sénart)

- Améliorer la réussite scolaire et éducative des enfants,
- Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi, notamment en direction des jeunes,
- Développer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie en matière de renouvellement urbain.
- Renforcer le vivre ensemble et la cohésion sociale (en matière de culture, de sport, de démocratie participative, de santé, d'accès aux droits,...).

## **Le Quartier du Vieillet (Quincy-sous-Sénart)**

- Apporter une attention particulière aux volets éducation, enfance, jeunesse et soutien à la fonction parentale,
- Renforcer l'accompagnement social des habitants
- Attacher une grande vigilance au suivi et au développement des actions visant à l'amélioration du cadre de vie et renforcer la participation des habitants.

## **Gouvernance des actions**

### **Le comité de pilotage**

#### **Son rôle**

Il précise le cadre du projet du Val d'Yerres, décide de ses orientations et de ses réajustements,

Il arrête la méthodologie et le calendrier de travail,

Il détermine les instances de travail,

Il qualifie les objectifs et les enjeux du contrat.

### **Le Comité opérationnel de suivi**

#### **Son rôle**

Il précise les phases méthodologiques:

- état d'avancement du projet au regard des orientations du contrat,
- recensement des travaux effectués sur le territoire,
- état des lieux des problématiques rencontrées, suivi des modes de participation des partenaires (acteurs institutionnels et associatifs) et de la population.

Il procède à l'évaluation annuelle du contrat, au recensement et à l'analyse des données de contexte local

Il propose les éventuels projets d'avenants au comité de pilotage.

### **Le Comité de programmation annuelle pour attribution des financements**

#### **Son rôle**

Dans le cadre de l'appel à projets politique de la ville, le Préfet Délégué pour l'Egalité des Chances préside un comité de programmation visant à valider les projets du

territoire pouvant bénéficier de crédits de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSé) et du Conseil Départemental de l'Essonne.

## **Participation des habitants**

La participation des habitants est un point déterminant du Contrat de Ville. Elles s'exprime dans le cadre des conseils citoyens

Les élus de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres et les maires de chacune des communes ont tenu à ce qu'ils soient très étroitement associés au projet.

Les Conseils Citoyens constitués par chaque commune seront donc particulièrement sollicités pendant toute la durée du contrat.

Au nombre de quatre :

- 1 pour Brunoy
- 1 pour Quincy-sous-Sénart
- 2 pour Epinay-sous-Sénart (par dérogation du Préfet),

ils feront valoir les spécificités de leurs quartiers et seront impliqués dans les décisions d'actions prises ou à prendre.

## **Ingénierie du Contrat de ville Du Val d'Yerres**

La Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres regroupe l'ingénierie cohésion sociale et emploi au sein d'une même Direction

A l'échelle communale, chaque commune du Val d'Yerres est dotée d'un chef de projet ou d'un référent politique de la ville

Certaines villes ont également un coordonnateur dédié à des dispositifs spécifiques.

## **Les quatre piliers du contrat de Ville**

**La cohésion sociale avec :**

- L'éducation, l'enfance, la jeunesse et la réussite scolaire,
- L'accès aux droits,

- La culture
- Le sport
- La santé
- La prévention de la délinquance

#### **Le cadre de vie et le renouvellement urbain avec :**

- Le cadre de vie et la rénovation urbaine
- La gestion urbaine de proximité
- Le logement

#### **Le développement économique et l'emploi avec :**

- Des actions pour favoriser la création d'activités, l'entrepreneuriat et le développement économique
- L'accompagnement de jeunes entreprises
- Une contribution au désenclavement des quartiers en développant l'offre de transport du territoire
- Des actions en faveur de l'insertion professionnelle des publics des quartiers prioritaires
- Un développement du service public de proximité et la mise en réseau des professionnels
- L'accès à l'emploi et à la formation des publics cibles

#### **Les valeurs de la République et la citoyenneté**

Les conseils citoyens auront le devoir de préserver les valeurs de la République et l'esprit de citoyenneté en veillant notamment à l'absence totale de discrimination et au respect des valeurs fondamentales de :

- Liberté,
- Egalité,
- Fraternité,
- Laïcité
- Neutralité.

D'autres principes renvoient aux enjeux démocratiques et opérationnels au sein des conseils citoyens :

- Souplesse
- Indépendance
- Pluralité
- Parité
- Citoyenneté
- Co-construction

## Le quartier des Hautes Mardelles à Brunoy

Les  
quartiers  
concernés  
en images



## Le quartier Les Cinéastes / La Plaine à Epinay-sous-Sénart

Les  
quartiers  
concernés  
en images



## Le quartier prioritaire du Vieillet à Quincy-sous Sénart

Les  
quartiers  
concernés  
en images



## Programme de la cérémonie de signature du Contrat de Ville 2015 – 2020 du Val d'Yerres

Lundi 6 juillet 2015 (15H45/ 17H30)

**Salle Mère Marie Pia**  
**4, rue de Combs la Ville**  
**91480 Quincy-sous-Sénart**

- **15H45 : Accueil des participants**
  
- **16H00 : Discours** *(5 minutes maximum par intervenant avec pupitre sonorisé)*
  - Allocution de Madame Christine GARNIER, Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres en charge de la Politique de la Ville, Maire de Quincy-sous-Sénart,
  - Allocution de Monsieur Bruno GALLIER, Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres, Maire de Brunoy,
  - Allocution de Monsieur Georges PUJALS, Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres, Maire d'Épinay-sous-Sénart
  - Allocution de Monsieur François DUROVRAY, Président du Conseil départemental de l'Essonne,
  - Allocution de Madame Hella KRIBI-ROMDHANE, Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, en charge de la Formation professionnelle, de l'apprentissage, de l'alternance et de l'emploi, (représentante du Président de Région),
  - Allocution de Monsieur Nicolas DUPONT-AIGNAN, Président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres,
  - Allocution de Monsieur Bernard SCHMELTZ, Préfet du département de l'Essonne.

- **16H30 : Signature du Contrat de ville sur table**  
**Signature des 10 premiers partenaires**

- Monsieur le Préfet
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres
- Monsieur le Maire de Brunoy
- Monsieur le Maire d'Épinay-sous-Sénart
- Madame le Maire de Quincy-sous-Sénart
- Madame la Vice-présidente du Conseil régional
- Monsieur le Président du Conseil départemental
- Monsieur le Procureur de la République
- Monsieur le Directeur Académique de l'Éducation Nationale (Académie de Versailles)
- Monsieur le Directeur territorial de la DIRECCTE

**Signature des 10 autres partenaires**

- Madame la Directrice générale de la Caisse d'Allocations Familiales
- Monsieur le Directeur territorial de l'Agence Régionale de Santé
- Monsieur le Directeur territorial de Pôle Emploi
- Monsieur le Directeur interrégional de la Caisse des Dépôts et Consignations d'Île de France
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne
- Monsieur le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne
- Monsieur le Directeur général d'OSICA
- Monsieur le Directeur général d'ICF HABITAT la Sablière
- Monsieur le Directeur général de VILOGIA
- Monsieur le Directeur général de la STRAV

- **16H45 : Photo des signataires**

- **17H00 : Ouverture du buffet**

## Communiqué de presse

### **Le contrat de ville : un nouvel enjeu pour le territoire du Val d'Yerres**

En présence de Monsieur le Préfet de l'Essonne, du Président du Conseil départemental de l'Essonne, du vice-président du Conseil régional, du Président de l'agglomération, des élus du Val d'Yerres et de nombreuses personnalités, la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres signera son **Contrat de Ville 2015 – 2020 le lundi 6 juillet 2015 à 16 heures**, Salle Mère Marie Pia, 4 rue de Combs-la-Ville à Quincy-sous-Sénart.

Trois quartiers du Val d'Yerres sont visés par le nouveau Contrat de Ville régi par la loi dite « de programmation pour la ville et la cohésion sociale » :

- Le quartier des Hautes Mardelles à Brunoy
- Le quartier Les Cinéastes / La Plaine à Epinay-sous-Sénart
- Le quartier du Vieillet à Quincy-sous-Sénart,

les deux premiers quartiers étant également retenus parmi les 200 quartiers déclarés d'intérêt national auxquels le nouveau programme de renouvellement urbain consacre 5 milliards d'euros.

Améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités sociales, favoriser la cohésion sociale, l'épanouissement personnel par le sport et la culture, le cadre de vie, le renouvellement urbain, le développement de l'activité économique et l'emploi sont au cœur du projet. La Communauté d'Agglomération portera une attention particulière à la jeunesse, l'égalité femmes-hommes et la lutte contre toute forme de discrimination.

Pour mieux associer « l'humain et l'urbain », la participation des habitants est un point central et primordial du contrat. Chacun des quartiers prioritaires sera donc doté d'au moins un conseil citoyen pour garantir l'engagement des habitants dans le respect des valeurs de la République et de citoyenneté.

**Les conseils citoyens du quartier des Hautes Mardelles à Brunoy et du quartier prioritaire du Vieillet à Quincy-sous-Sénart sont les deux premiers à avoir été entérinés par le Préfet pour l'Essonne. Les représentants de ces deux conseils citoyens seront présents lors de la signature du contrat.**